



s Roeschwooger Blättel

Bulletin municipal d'information - mensuel n° 147 - **JUIN - JUILLET 2023**

GENS du VOYAGE ... encore

Un nouveau groupe de gens du voyage s'est installé Dimanche après-midi 21 mai sur des prés à l'entrée sud de Roeschwoog.

Ce groupe évangéliste a indiqué rester 2 semaines (soit jusqu'au 4 juin) et est pour la première fois dans notre commune.

Le dimanche 16 avril déjà, un premier groupe qui s'était déjà installé à Roeschwoog les années passées, avait pris possession des terrains privés à l'entrée sud de notre village. Le groupe n'avait pas averti préalablement la commune mais avait prévenu la communauté de communes de sa venue dans le pays rhénan. Le groupe s'était raccordé aux réseaux d'eau et d'électricité sans autorisation.

Au vu de ce comportement et de l'existence depuis l'été 2022 de l'aire de grand passage intercommunale située au bord de l'autoroute à Drusenheim, le Maire avait engagé une procédure en justice. Néanmoins, il a été confronté à la gestion de l'aire par la communauté de communes : absence d'arrêté actant l'ouverture de l'aire, présence d'une dizaine de caravanes de gens du voyage locaux depuis le mois d'août 2022 à l'entrée de l'aire et impraticabilité du champ en herbe. Par ailleurs, une action en justice ne peut être menée par la commune à la place des propriétaires ou exploitants des terrains privés où s'installent les gens du voyage.

Une transaction avec le groupe a conduit à son départ au bout d'une semaine. Il s'est ensuite installé sur un terrain communal à Drusenheim (friche Caddie) jusqu'à ce que la communauté de communes prenne son arrêté et fasse déplacer les quelques caravanes positionnées à l'entrée de l'aire de grand passage intercommunale. Le groupe s'est alors installé (au bout de deux semaines) sur cette aire de grand passage, mais les caravanes sont restées embourbées après les épisodes pluvieux. Elles ont dû se faire tracter pour en ressortir au bout de quelques jours car le terrain était trop boueux.

Prétextant de cette impraticabilité de l'aire de grand passage, le nouveau groupe s'est installé à Roeschwoog. Il a été rejoint par d'autres familles tout au long de la semaine.

Pour rappel, les lois Besson obligent les communes de plus de 5000 habitants à créer des aires de grand passage (et les intercommunalité comprenant une commune de cette taille et ayant pris cette compétence) et elle oblige aussi les communes à pouvoir accueillir temporairement des gens du voyage. Mais la récurrence et la taille des groupes ne sont pas encadrés par la loi. L'absence de réaction des services de l'Etat permet cette situation inéquitable et injuste.

Parlementaires et services de l'Etat sont régulièrement informés de cette situation déplorable et de nombreuses propositions ont été faites par le maire pour y remédier.





PROMOTIONS

Tradition familiale au service du goût et de la qualité !

BEINHEIM
1 Rue Saint Louis
67930 Beinheim
03.88.86.46.66

ROESCHWOOG
3 Rue Immenlach
67480 Roeschwoog
03.88.86.41.16

SOUFFLENHEIM
11 Rue des Sabots
67620 Soufflenheim
03.88.06.47.38

SOULTZ s/s FORÊTS
6 Rue Fronacker
67250 Soultz s/s Forêts
03.88.80.40.63

DU MERCREDI 07/06/2023 AU SAMEDI 10/06/2023

PAUPIETTE DE BŒUF 3 ACHETEES + 1 GRATUITE
BROCHETTE DE PORC AU GYROS

3 ACHETEES + 1 GRATUITE

SAUCISSE DE VIANDE 12.50 €/KG
SAUCISSE DE VIANDE SUPERIEURE 13.90 €/KG
PATE MAISON 10.90 €/KG

DU MERCREDI 14/06/2023 AU SAMEDI 17/06/2023

FETE DES PERES

BŒUF A FONDUE OU PIERRADE 27.00 €/KG
ESCALOPE DE POULET 14.95 €/KG
COTE DE BŒUF 27.90 €/KG

SAUCISSE A GRILLER 3 ACHETEES + 1 GRATUITE
MERGUEZ 3 PAIRES ACHETEES + 1 GRATUITE
JAMBON CUIT LABEL
4 tranches ACHETEES + 1 GRATUITE

DU MERCREDI 21/06/2023 AU SAMEDI 24/06/2023

ESCALOPE VOSGIENNE 13.90 €/KG
STEACK EPICE 3 ACHETES + 1 GRATUIT
SAUCISSE FROMAGERE
3 ACHETEES + 1 GRATUITE
CHIPOLATA LA CHORIZETTE
3 ACHETEES + 1 GRATUITE
SAUCISSE REGIME OU FROMAGE 14.90 €/KG
SAUCISSE DE FOIE ET VEAU 11.50 €/KG

DU MERCREDI 28/06/ 2022
AU SAMEDI 01/07/2022

PALETTE A LA DIABLE
OU PROVENCALE 11.95 €/KG
BROCHETTE DE DINDE
A L'ITALIENNE
3 ACHETEES + 1 GRATUITE
LARD MARINE ou EPICE
3 ACHETES + 1 GRATUIT
VIENNOISE AU LARD ET FROMAGE
3 ACHETEES + 1 GRATUITE
SALADE ITALIENNE 12.90 €/KG
CERVELAS
3 ACHETES + 1 GRATUIT



Heimetscht


Fête de l'Alsace

31 mai

SOIRÉE GRATUITE OUVERTE
À TOUS à partir de 18 heures
à la Maison des Œuvres et de la Culture
Rue du Stade - **ROESCHWOOG**



 **18h30** Chansons de Serge RIEGER avec les enfants
des classes bilingues de l'Ecole A. Weckmann

 **19h30** Concert de Robert Frank JACOBI
Roland WEBER assurera aussi l'animation musicale

Boissons - Quiches et knacks au menu !

retrouvez-nous sur à communiquer.....



Les TRAVAUX en cours

Rue des bergers

Le maçonnerie haut rue des bergers est en cours de déconstruction.

Préalablement, un poste de transformation provisoire a été installé dans la rue par l'entreprise Pautler et Electricité de Strasbourg Réseaux avec également un mât provisoire.

L'entreprise Fritz Electricité a réalisé des travaux préparatoires pour les gaines électriques.

Après le désamiantage par une entreprise spécialisée, la tour est en cours de destruction.

Elle sera remplacée par un nouveau poste de transformation électrique.



En juillet débiteront les travaux de voirie sur cette portion de rue jusqu'au débouché sur la rue de la gare.

Un trottoir traversant sera aménagé comme pour le débouché de la rue de la forêt. Un caniveau central en pavé granit recueillera les eaux de pluie. Le lampadaire sera déplacé.

Merci de respecter l'interdiction de circuler pendant encore quelques semaines.

.....
La communauté du pays Rhénan vous informe



**Le Pays Rhénan finance
vos covoiturages quotidiens**

Conducteurs
Bonus Covoit'
de 100€

Passagers
Un max de trajets
offerts



Un service proposé par



**Covoiturez avec Klaxit
& rentabilisez vos trajets**



**1. Téléchargez Klaxit,
l'appli de covoiturage**



2. Inscrivez-vous et renseignez votre profil

Conducteurs :

Recevez 100€ de bonus
En vous mettant au covoit'

Passagers :

Un max de trajets offerts
sur l'application Klaxit.

3. Covoiturez en toute simplicité

Avec vos connaissances

Avec des covoitureurs Klaxit

Une question ? Écrivez à support@klaxit.com

Voir modalités sur l'application Klaxit.
Ne pas jeter sur la voie publique.

PROMOTION



DU MERCREDI 05 JUILLET 2023 AU SAMEDI 08 JUILLET 2023

COTE DE PORC (LABEL)	10.50 €/KG
CUISSE DE POULET ALSACE	3 + 1 Gratuite
ESCALOPE DE POULET DIJONNAISE	3 + 1 GRATUITE
SAUCISSE DE BIERE	14.95 €/KG
SAUCISSE PIZZA	3 + 1 GRATUITE
CHIPOLATAS	3 paires ACHETEES + 1 paire GRATUITE

DU MERCREDI 12 JUILLET 2023 AU SAMEDI 15 JUILLET 2023

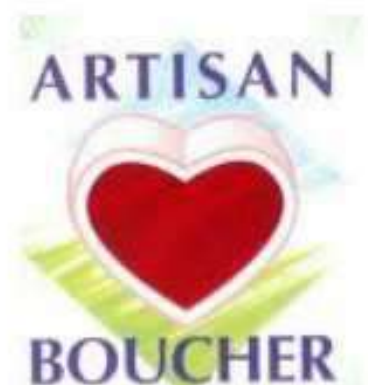
FAUX FILET DE BŒUF EXTRA	27.00 €/KG
ESCALOPE DE DINDE A LA PROVENCALE	3 + 1 GRATUITE
SPAR RIBS	10..50 €/KG
SAUCISSE A GRILLER NATURE	3 + 1 GRATUITE
CHIPOLOTA PROVENCALE	3 paires achetées + 1 paire GRATUITE

DU MERCREDI 19 JUILLET 2023 AU SAMEDI 22 JUILLET 2023

ESCALOPE DE VEAU	27.00 €/KG
BROCHETTE POULET CURRY	3 + 1 GRATUITE
SALADE DE STRASBOURG	14.80 €/KG
SAUCISSE NOIRE	10.80 €/KG
PATE DE CAMPAGNE	10.95 €/KG

DU MERCREDI 26 JUILLET 2023 AU SAMEDI 29 JUILLET 2023

CORDON BLEU DE DINDE	14.90 €/KG
TRANCHE DE GIGOT D'AGNEAU (France)	
Nature ou épicée	24.90 €/KG
ESCALOPE DE PORC A L'ANDALOUSE	3 + 1 GRATUITE
SAUCISSE TOULOUSAINE	
(A frire ou griller)	3 + 1 GRATUITE
SAUCISSE DE LYON	13.95 €/KG





Semaine folle du 12 au 17 juin 2023
Ouvert à tous
Séance gratuite



Venez tester l'ensemble de nos séances pour faire votre choix pour la rentrée. Séances ouvertes à tous et gratuites

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
			14 h à 15 h PILATES
		14 h 00 à 15 h 00 GYM MAJUSCULE SPORT SANTE	15h 10A 16h 10 PILATES
Nouveauté 17h45 à 18h45 QI GONG	18h30 à 19h30 HATHA YOGA	18 h 45 – 19 h 45 AEROBIC COCKTAIL FITNESS	
17h30 à 18h30 STRETCHING/ Ecole du dos	18h15 à 19h15 PILATES débutant (sur Fort Louis)		17 h 45 à 18 h 45 BODY MIND
18 h 45 – 19 h 45 GYM	19 h 30 – 20 h 30 Cardio Crazy (sur Fort Louis)	18h45 à 19h45 RUNNING	18 h 50 à 19 h 50 STRETCHING ECOLE DU DOS
Nouveauté 20h – 21h BODY COMBAT	17 h 30 – 18 h 30 PILATES	20 h à 21 h GYM	20h – 21h SELF DEFENSE Nouveauté
	18h45 à 19h45 PILATES	20 h – 21 h PILATES	
	20h00 à 21h00 ZUMBA		

En plus : Vendredi de 14h30 à 16h00 Marche Nordique (MOC)
Samedi 17 juin, journée bien être à la MOC

Cours dans la grande salle en **jaune**
 Cours en salle de danse en **bleu**
 Cours à Fort Louis en **Vert**



Semaine folle du 12 au 17 juin 2023

Ouvert à tous

Séance gratuite



Nouveau à Roeschwoog

David
animateur sportif
diplômé vous propose



Cours de self défense

- Développement musculaire
- Développement cardio respiratoire
- Technique d'auto défense
- Sparring

Séance d'essai le
jeudi 15 juin 2023
de 20h à 21h
MOC



Journée bien-être 17 juin 2023



Massages : 9h30 ; 10h ;
10h30 ; 14h ; 14h30 ; 16h30 ; 17h00

Stretch'Art Terre Happy
11h15 à 12h15
15h15 à 16h15

Sandrine REB

BODYART : 10h à 11h
HIIT : 11h15 à 12h15 puis 15h15 à 16h15
Mobilité : 14h à 15h
Pilates : 16h30 à 17h30



Anne ZILIO

Espace nature et sport avec Angelina

Renseignements et inscription
06 19 73 49 59
anne.zilio@laposte.net



MOC
RUE DU STADE
ROESCHWOOG



Une saison à venir pleine de nouveauté

Qi gong le lundi de 17h45 à 18h45
Body combat le lundi de 20h à 21h
Self défense le jeudi de 20h à 21h



Energies Equipements

www.energies-equipements.fr

energies.equipements@orange.fr

Climatisation - Réfrigération

Energies Renouvelables - PAC

Chauffage - Ventilation

• STATTMATTEN • **Tél. : 06.76.72.56.64**



Nos compétences au service de vos projets

15 Rue Principale
67480 ROESCHWOOG
Tél. 03.88.80.66.75
contact@fidual.com

SUNSHINE REGGAE FESTIVAL

16 et 17 Juin 2023



SOUND SYSTEM NON STOP AVEC ZION'SOUND

WELCOME

67480 CAMPING DU STAEDLY
SUNSHINEREGGAEFESTIVAL.COM



Les associations vous informent

Samedi
02 Septembre
2023

Marché aux puces

semi-nocturne

Roeschwoog

de 14h30 à 20h30

organisé par la Boule d'Or de Roeschwoog
autour de la MOC, le samedi du messti !



Grillades
Pâtisseries
Boissons
sur place



Sous réserve
des
dispositions
sanitaires
en vigueur
à cette date



Pour toute information
Tel: 06 28 04 92 08
Mail: astridfernand@live.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
MARCHE AUX PUCES DE ROESCHWOOG
LE 02 SEPTEMBRE 2023

A retourner avant le samedi 26 AOUT 2023 à :
COUSANTIEN ASTRIDE * 2 rue Conty 67480 FORT-LOUIS
Tél : 06-28-04-92-08 * Mail : astridfernand@live.fr

Je soussigné(e), Nom-Prénom :

.....

Tél :

Mail :

Adresse :

Code postal : Localité :

Pièce d'identité N° : délivrée le :

Par :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L.310-2 du code du Commerce).
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R.321-9 du Code Pénal).

Je demande à participer au marché aux puces organisé par l'association la Boule d'or de Roeschwoog du 02 Septembre 2023

et réserve (nombre) emplacement(s) de 5 mètres (12€)

La voiture gardée à côté du stand compte comme emplacement de plus à 12€

Ci-joint un chèque de €, libellé à l'ordre de la Boule d'Or de Roeschwoog.

Ci-joint un chèque de caution de 15€, libellé à l'ordre de la Boule d'Or de Roeschwoog.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière. Par ailleurs, je serai inscrit dans un registre tenu à disposition des services de police ou de gendarmerie pendant et après la manifestation.

Date :

Signature :

REGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES DE ROESCHWOOG LE 02 SEPTEMBRE 2023

L'association la Boule d'Or de Roeschwoog organise dans les rues du Stade, des Merles et des Hirondelles un marché aux puces ouvert au public de 14h30h à 20h30 le **samedi 02 Septembre 2023**.

1*Le vide-grenier est ouvert et réservé aux particuliers, proposant à la vente des articles qui n'ont pas été achetés dans le but d'être revendus.

2*Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en considération. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.

3*L'installation des stands se fera de 12h30 à 14h00, les places non occupées à 14h00 seront redistribuées.

4*Les voitures des exposants, si elles ne sont pas garées à côté du stand (et facturées 12€) sont à garer impérativement sur le parking de la place du Maire Lohr(à côté de l'église) de façon à libérer la rue des Cigognes pour les visiteurs.

5*Le prix de la place est un forfait de 12€ les 5 mètres linéaires. Si les exposants souhaitent garder leur véhicule sur place à côté de leur stand un forfait supplémentaire sera demandé.

6*Votre emplacement vous sera attribué à votre arrivée.

7*Les stands de boissons et de denrées alimentaires sont assurés exclusivement par les organisateurs.

8*La vente d'armes blanches ou d'armes à percussion et d'animaux vivants est strictement prohibée. L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite.

9*Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.

10*Les animaux doivent être tenus en laisse.

11*L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.

12*La fin du marché aux puces est 20h30. Les exposants sont priés de ne pas remballer avant cet horaire.

13*Un chèque de caution supplémentaire de 15€ est demandé pour garantir la propreté de l'emplacement.

14*Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre pour 21h. Les déchets et objets quelconques sont à débarrasser.

Une éventuelle annulation du vide-grenier pour raison sanitaire entraînerait la destruction des chèques d'acompte et chaque participant en sera informé.

En cas de non-respect de ce règlement, déposé à la Mairie de Roeschwoog, l'association organisatrice est seule juge pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Pour tout complément d'information, contactez Mme Astride COUSANTIEN au 06-28-04-92-08

Fête de la MUSIQUE

VENDREDI 23 JUIN
 MOC de ROESCHWOOG

Buvette et petite restauration
à partir de 18h



AU PROGRAMME

Orchestre des Jeunes

Enfants des écoles

Harmonie Bord du Rhin

Intemporel

Caro & Ludo

Black Sax

Watt Fun

L'instant Nails by
Clara

GEL		SEMI	
Gel-X Pose américaine	40€	Vernis semi Mains	28€
Pose Chablon	45€	Vernis semi Pieds	28€
Remplissage Gels	35€	Vernis semi renforcé	30€
Forfait mains + pieds gels	60€	Forfaits mains +pieds	55€
Dépose + Soins	15€		
Manucure classique	25€		
MAKE UP		NAIL ART	
Cours de Maquillage +livret	30€/h	Baby Boomer-Baby Color	+5€
Livret astuces make up	8€	French	+5€
Make up classique	20€/h	Déco Ongles-Dessins (hors paillettes)	+3€
Make up événement	30€/h		
Make up Mariage + Essaie	60€/h		
CILS A CILS		ÉPILATIONS	
Pose cils à cils	45€	Sourcils	8€
Remplissage 2 semaines	25€	Cou + Menton	6€
Remplissage 3 semaines	30€	Lèvres	6€
		Aisselles	10€
		Maillot intégral +SIF	18€
		SIF	10€
		Fesses	10€
		Demi-jambes/cuisses	18€
		Jambes entières	20€
		Forfait Jambes complète	35€
		Forfait visage	20€
VOLUME MIXTE		SOURCILS	
Pose mixte	50€	Teinture des sourcils + épilations	18€
Remplissage 2 semaines	28€	Herne Sourcils	20€
Remplissage 3 semaines	35€	Blanchiment dentaire	60€
VOLUME Russe			
Pose russe	58€		
Remplissage 2 semaines	33€		
Remplissage 3 semaines	38€		
CILS			
Rehaussement de cils	40€		
Rehaussement de cils + teinture	45€		
Teinture des cils	15€		

07 70 99 11 20
instantnailsbyclara@gmail.com
47480 ROESCHWOOG

Rendez-vous via la plate-forme Treatwell
Accompte de 10€ pour les nouvelles clientes

BEAUTÉ
HOUS

Les entreprises vous informent



L'instant Nails by Clara

L'instant Nails By Clara, prothésiste ongulaire et technicienne du regard - épilation, blanchiment dentaire et soins sur Roeschwoog vous propose - 10 % sous présentation de ce coupon lors de votre rendez-vous.

Ouverture de la boutique le 5 juin 2023

Retrouvez moi au 9, Rue de la Gare (au fond de la cour)

Relais US au 9, Rue de la Gare (au fond de la cour)

Partenariat avec d'autres entreprises, veuillez me contacter.

instantnailsbyclara@gmail.com - 0770991120

BELLISSIMA

BY JESSICA

Esthéticienne diplômée

ÉPILATION – ONGLERIE EXTENSIONS DE CILS – LASH FILLER
BROW LIFT – BLANCHIMENT DENTAIRE – SOIN DES PIEDS

Espace beauté

06-85-48-08-53

Uniquement sur rendez-vous

Instagram Bellissima_byjessica

www.bellissima-by-jessica.fr

Facebook Bellissima by Jessica – Onglerie et Epilations – Roeschwoog

Wurth Jessica
22 A rue principale
67480 Roeschwoog

-10% pour la marraine sur sa prochaine prestation

-5€ Sur la 5ème prestation*

Pour faire plaisir à vos proches, pensez à la carte cadeaux.

-10% pour la filleule sur sa 1ère prestation

ou -10€ Sur la 10ème prestation*

Avec prestations ou montant aux choix.

(la filleule ne peut être parrainer qu'une fois)

*sauf épilations et forfaits

A NOTER sur vos AGENDAS

L'été en musique

Vendredi 7 juillet à 20h : concert AMA parc de la mairie

Depuis 44 ans, l'organisme American Music Abroad organise des tournées en Europe pour les jeunes musiciens de tous les États-Unis. Le 7 juillet, 150 de ces musiciens feront halte dans le parc de la mairie de Roeschwoog pour vous proposer un concert aux couleurs de la musique américaine. Plusieurs formations se succéderont sur scène lors de cette soirée à ne pas manquer !

Les musiciens de l'harmonie Bord du Rhin vous proposeront des grillades et tartes flam-bées à partir de 18h. Le concert est gratuit et commencera à 19h30.



Dimanche 20 août 16h dans le parc de la mairie

Comme chaque année, l'école de musique de l'harmonie Bord du Rhin part avec les élèves et les animateurs à la Hoube pour son stage de musique.

Vous aurez l'occasion d'entendre le fruit de leur travail **le dimanche 20 août à 16h dans le parc de la mairie !**

N'hésitez pas à venir passer un moment musical avec nous.





LES ESTIVALES DU PARC

Parc de la Mairie à Roeschwoog
BUVETTE ET RESTAURATION

A partir de 18h30

Vendredi 21 juillet 2023

Au programme :

Black Sax

Black Sax à 18h30

Watt Fun à 19h45

Caroline et Lisa à 21h



Le bénéfice de la soirée sera reversé à l'association Activ'diab67



Pour s'inscrire aux manifestations - Tel : 03 88 96 44 08 / 03 88 86 74 90 ou par mel à : accueil@ot-paysrhenan.fr.

Atelier d'orpaillage 12 juillet et 9 août

Alain Steinmetz, initiateur des ateliers d'orpaillage depuis 11 ans et amateur passionné, vous initie à devenir chercheur d'or d'un jour. Au cours de la matinée, munis d'une batée, d'un seau, de bottes et de patience, quelques paillettes d'or, déposées par le sable de nos rivières, se révéleront à vous.

Tarifs : 10€ adulte, 5€ enfant (de 7 à 18 ans) Conseillé à partir de 7/8 ans - Tout enfant se doit d'être accompagné d'un adulte. Prévoir une tenue adaptée, bottes, crème solaire, chapeau. Animation maintenue par temps de pluie, annulée en cas de très mauvaise météo. Durée : environ 1h30 - Possibilité de baignade sans supplément en fin d'atelier. Inscription obligatoire jusqu'à la veille à 16h. Minimum 4 et maximum 20 personnes.

Cours de Zumba 16, 23 et 30 juillet

Cours de Zumba par Nathalie Janus les dimanches matins de juillet à 10h15 au bord du plan d'eau. Accès à la baignade après la zumba payante. Animaux non acceptés.

Caravane des jeux : 19 juillet et 1er septembre

Venez profiter du passage au Staedly de la Caravane des jeux de l'Animation Jeunesse du Pays Rhénan pour découvrir et jouer en plein air à des jeux de société pour tous les goûts et tous les âges. Accès à la zone de loisirs payante. Restauration sur place.

Hôtel à insectes : 19 juillet

L'AEPR de Neuhausel propose aux enfants du camping de 5 à 12 ans un atelier de fabrication d'un hôtel à insecte destiné au camping en échange d'un petit hôtel à ramener à la maison le mercredi 19 juillet 2023 à 10h. L'atelier est organisé sur inscription par mel ou au 03 88 86 42 18.

Bad'Staedly : 23 juillet

Venez découvrir le badminton avec l'Association Sportive de Badminton de Soufflenheim qui proposera des activités de 11h à 17h. Animation ouverte à tous.

Soirée DJ au Staedly : 29 juillet

Soirée animée par DJ Dorian. Venez danser jusqu'au bout de la nuit sur les musiques lancées par le DJ dans le cadre verdoyant du Staedly. Restauration sur place - Il Forchettone Beach. Evènement gratuit et ouvert à tous. Les animaux ne sont pas acceptés sur site.

Pique-nique concert : 5 août

La Zone de loisirs du Staedly est heureuse de proposer à nouveau cette année une soirée pique-nique & concert organisée le samedi 5 août 2023 à partir de 19h au bord du plan d'eau du Staedly. Installez votre couverture sur la plage, profitez du concert, et regardez le coucher du soleil. Amenez votre repas ou profitez de la restauration sur place !

Gratuit (mais le tarif de la baignade sera en vigueur pour un accès au plan d'eau avant 19h). Les animaux ne sont pas acceptés sur le site.





Fête Nationale

jeudi 13 juillet 2023

Au programme :

18h00 : Messe.

18h45 : Rassemblement place des cérémonies pour les discours officiels, la distribution des 14 juillet - Weck aux enfants puis le défilé suivi du vin d'honneur à la MOC.

**Il n'y aura pas de soirée
avec feu d'artifice à la MOC.**

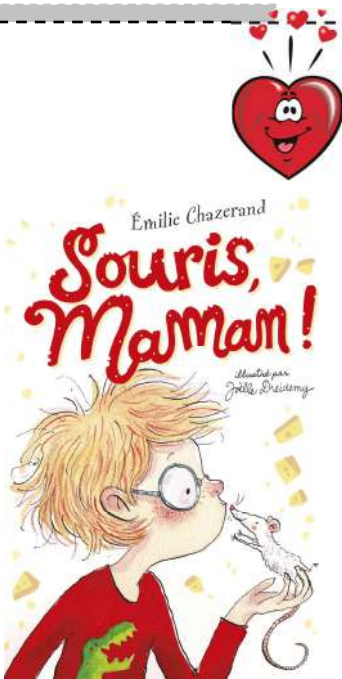
Depuis quelques années, les feux d'artifice se sont multipliés dans l'Uffried et la commune vous suggère de profiter de ceux organisés par nos voisins, à Leutenheim ou Neuhaesel par exemple.

Quoi de neuf à la médiathèque ?

C'est reparti pour « Partir en livre » !

Du 22 juin au 23 juillet, c'est le grand festival du livre jeunesse partout en France.

Le thème de cette édition 2023, c'est la liberté.



Souris, maman ! **Emilie Chazerand** **(JR CHA)**

Gina vit un amour fusionnel avec son fils Michel. Ils ne font jamais rien l'un sans l'autre. Quand Michel entre à l'école, sa maman veut le suivre partout à tel point qu'elle rêve d'être une petite souris qui se glisserait dans son cartable pour rester avec son fils pour toujours.

Emilie Chazerand est drôle ! Elle a l'art de savoir faire rire aux éclats petits mais également lecteurs. Les illustrations sont tout aussi loufoques que le texte. Une pépite !



Du 1er juillet au 22 juillet : Mobile participatif

Tous ensemble, les lecteurs sont invités à fabriquer un mobile avec des montgolfières multicolores. Lors de votre visite, décorez votre montgolfière et elle s'ajoutera aux autres.

Samedi 8 juillet à 10h30 : Animaux en liberté

Les animaux du zoo se sont évadés de leurs cages. Heureux de retrouver leur liberté, ils se parent de leurs plus beaux habits. Pour cela, utilisons les vieux magazines et autres brochures destinés à la poubelle.

> A partir de 5 ans

> Gratuit sur réservation au 03.88.86.40.70

Mercredi 12 juillet à 15h : Sortir du cadre

À partir d'albums jeunesse, les enfants sont invités à continuer et à imaginer les illustrations hors cadre.

> A partir de 6 ans

> Gratuit sur réservation au 03.88.86.40.70

Mardi 18 juillet à 15h : Carte zig-zag « Oiseaux »

Qu'est-ce qu'une carte zig-zag ? Viens le découvrir et en fabriquer une. Petits indices, peintures et collage sont nécessaires. Une chose est sûre, elle sera remplie d'oiseaux !

> A partir de 8 ans

> Gratuit, sur réservation au 03.88.86.40.70

Comme chaque été, la médiathèque propose deux soirées ludiques et conviviales. Pour commencer l'été en musique, un blindtest spécial « filles » le mercredi 5 juillet. Serez-vous reconnaître les chansons interprétées par des artistes féminines ou sur les femmes ? En équipe, vous avez 30 secondes d'extrait pour trouver.

Et avant de penser à la rentrée, venez tester vos connaissances sur les 15 dernières années, le vendredi 25 août. Pourquoi les 15 dernières années, parce que la médiathèque s'apprête à souffler ses 15 bougies !

Pour participer, constituer votre équipe et inscrivez vous au 03.88.86.40.70.

Lors de ces deux soirées, la médiathèque offre l'apéro, venez avec votre bonne humeur.

Eté ludique

Mercredi 5 juillet

19h

**Apéro Blindtest
"filles"**

Vendredi 25 août

19h

**Apéro Quiz
"Ces 15 dernières
années"**

La médiathèque vous informe

Anne-Marie Rabcewicz est une touche à tout, particulièrement passionnée d'aquarelle. Venez découvrir son univers coloré et floral durant les mois de juin et juillet.

MÉDIATHÈQUE DE ROESCHWOOG

EXPOSITION

**ANNE-MARIE
RABCEWICZ**



JUIN - JUILLET 2023

URBANISME

Un nouveau PLUi

Depuis le mois d'avril 2023, un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'applique dans notre commune et définit les règles à respecter.

Les nouveautés concernent :

- la possibilité de construire jusqu'à une **hauteur** de 12 m de haut maximum en 1ère ligne (8 m à l'égout) et 9 m de haut en 2è ligne. Hauteur supplémentaire possible le long des routes départementales.
- les règles de **recul** par rapport au domaine ferroviaire, aux chemins agricoles (5 m de recul par rapport à l'axe du chemin d'exploitation et clôtures à 3 m de l'axe).
- les **voies d'accès** : minimum 4 m de large. Si plus de 500 m² de surface de plancher desservis, minimum 5 m de large. Si plus de 600 m², 6 m de large. Si plus de 700 m², 7 m de large.
- la taille des **constructions sur limite séparative**: 40 m² de surface de mur possible au-dessus de la hauteur de clôture
- les **places de stationnement** prises en compte sont celles non closes (possibilité de faire des garages mais seules les places extérieures ou sous carport sont comptabilisées). 2 places à prévoir pour le stationnement des bicyclettes.

Par ailleurs, le PLUi prévoit pour Roeschwoog des règles spécifiques au centre du village pour un projet de résidence sénior—centre de santé et d'habitat réversible ainsi que des emplacements réservés pour permettre des liaisons piétonnes ou cyclistes entre quartiers.

Le nouveau PLUi est consultable sur le site de la commune ou sur le site internet de l'état : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Pour y obtenir le règlement écrit choisissez, Roeschwoog / document d'urbanisme / pièces écrites / règlements / règlement écrit.

Clôtures sur voies publiques

Le document ci-joint vous rappelle la nécessité d'obtenir une autorisation d'urbanisme suite au dépôt d'une déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC) suivant la nature des travaux réalisés.

Ces derniers mois il est à constater une **hausse des aménagements de clôtures sans autorisation d'urbanisme et avec une hauteur non réglementaire**.

Pour rappel (et cela depuis 40 ans!), le règlement d'urbanisme dispose notamment que :
« Les clôtures sont facultatives, mais la limite du domaine privé doit être matérialisée au moins par des matériaux durs comprenant une fondation continue jouxtant le domaine public au niveau définitif de celui-ci. Les clôtures éventuelles n'excéderont pas 1,40 mètres de haut. S'il existe le long de certaines voies une homogénéité de hauteur des clôtures en place, le respect d'une telle hauteur peut être imposé pour toute clôture nouvelle».

Au mois de juin 2023, un étudiant fera une étude sur les clôtures dans notre village. Pour son stage de Licence de géographie, il photographiera les différentes clôtures aménagées dans le village et analysera leur impact paysager.

Les propriétaires qui ne respectent pas la réglementation seront sensibilisés au travers d'un courrier cet été.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

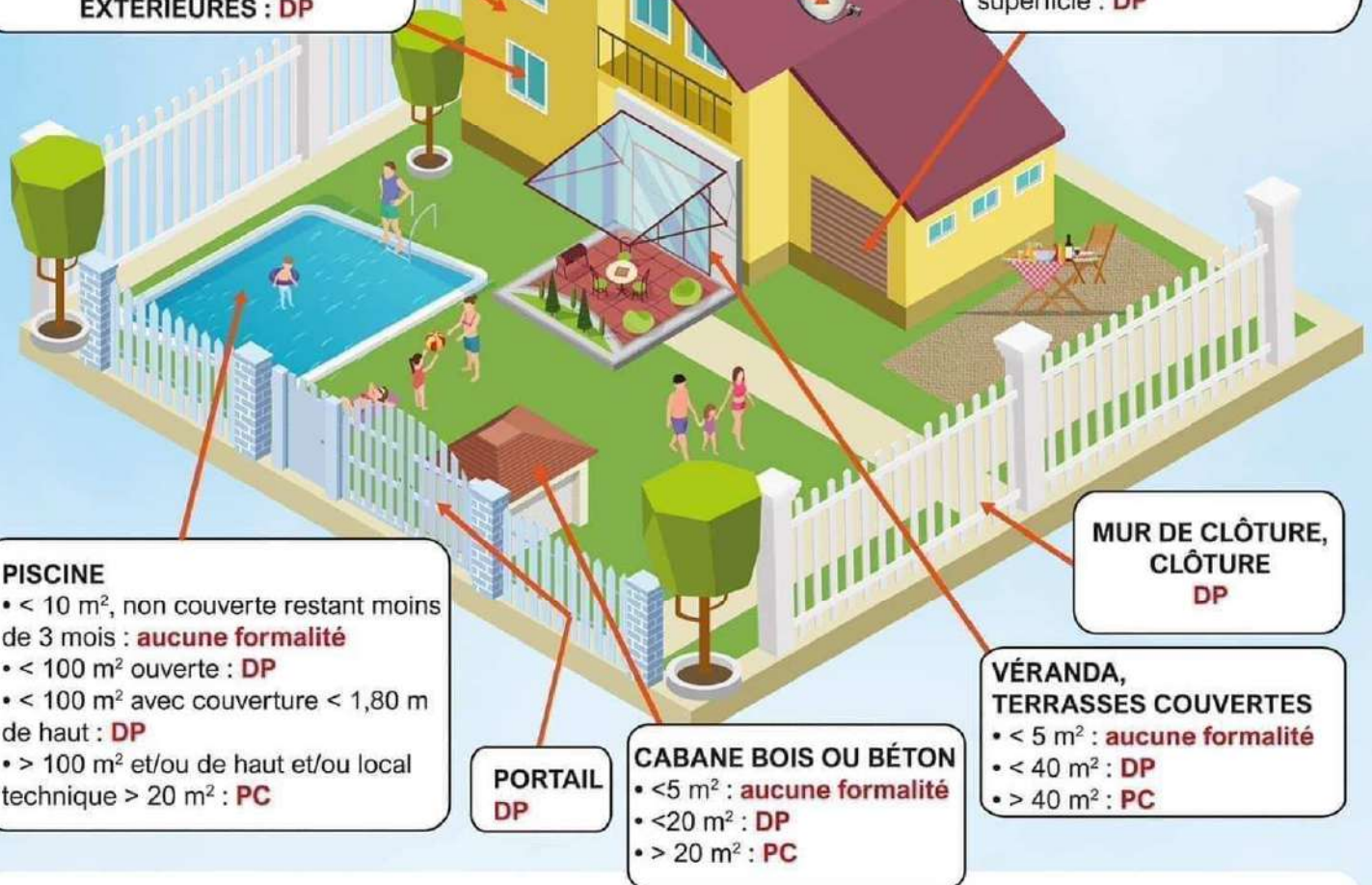
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

* Les constructions autres que clôtures doivent se situer à au moins 1 m de recul par rapport à la voie publique



Vous souhaitez ACHETER, VENDRE un bien immobilier ?

*Pour mener à bien votre projet :
Bénéficiez de tous les services SAFTI.*

- ° Une estimation gratuite de votre bien
- ° Un service de proximité, adapté et sur mesure
- ° Une communication publicitaire d'envergure
- ° Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet
- ° Diagnostics techniques offerts *(sous conditions)*

Un BIEN se VEND dans votre quartier ?

- ° Informez votre conseiller SAFTI
- ° Devenez prescripteur
- ° Touchez 10% des honoraires SAFTI



— Thierry GUERIN

Téléphone : +33 7 71 73 44 07

Mail : thierry.guerin@safti.fr

Immatriculation RSAC Strasbourg
numéro : 813 729 662

NOS ECOLES

Fête de l'école élémentaire André Weckmann le vendredi 2 juin

L'école élémentaire prépare un beau spectacle qui sera présenté aux parents et familles des écoliers le vendredi 2 juin, en deux représentations. En effet, les 207 élèves de l'école attirent un public nombreux qui par les années passées avait du mal à entrer entièrement dans la Maison des Oeuvres et de la Culture. Ces deux représentations à 14h30 et 18h30 permettront de satisfaire toutes les familles, nous l'espérons.

Une restauration sera assurée par la nouvelle association de parents d'élèves présidée par Stéphanie Willig. Merci à ces parents pour cette initiative et d'autres actions (tombolas, vente de plants de fleurs,...) visant à récolter des fonds pour financer les voyages scolaires. Merci d'avance aux enseignants pour la préparation du spectacle car rappelons-le l'organisation d'une fête d'école n'est pas une obligation prévue par l'Education Nationale.

Classe immersive en alsacien

La presse s'est fait l'écho du projet de classe immersive à Roeschwoog.

En effet, la Collectivité Européenne d'Alsace insiste pour que notre langue alsacienne soit à nouveau enseignée comme l'est le breton, le basque ou le corse dans les écoles publiques.

Le recteur a sélectionné 4 écoles maternelles pour proposer un enseignement "immersif" à la rentrée 2023. Roeschwoog a été envisagé à l'automne dernier. L'inspecteur de l'éducation nationale est venu proposer un enseignement paritaire en allemand standard et en langue alsacienne. Les représentants des élus des 4 communes qui en ont été informés étaient enthousiastes à l'idée de proposer un parcours où l'alsacien serait la langue d'enseignement à l'oral pour nos écoliers de maternelle.

Néanmoins, les aspects techniques et l'impact sur les enseignants actuels de notre école maternelle communale de Roeschwoog ont conduit à ne pas concrétiser ce projet. 4 autres sites ont finalement été choisis en Alsace, à Brumath, Sélestat, Colmar et Altkirch, mais ils ne proposeront un enseignement qu'au 3/4 en alsacien (1/4 en français), ce qui ne correspond malheureusement pas à une immersion totale pour décompenser la part du français prééminente dans toute la vie de l'enfant (dans les familles, à la télévision et dans le reste de son environnement extra-scolaire).

Les petits boulangers

Jeudi 11 mai, les CE2 de la classe de Mme Koehlhoeffer, ont visité la boulangerie "La Tradition" à Roeschwoog. Ils ont mis la main à la pâte lors de différents ateliers :

- à l'atelier pâtisserie, ils ont confectionné des tartellettes aux framboises qu'ils ont pu déguster ensuite

- à l'atelier viennoiserie, ils ont roulé la pâte pour en former des pains au chocolat et des croissants

- à l'atelier boulangerie, ils ont façonné des boules de pain et des bretzels. Ils ont aussi pu assister à l'enfournement des baguettes.

A la pause, ils ont même eu droit à un goûter : du pain et du chocolat, offert par la boulangerie Mme Gentner. Ensuite, le boulanger M. Gentner, a répondu avec passion et patience aux questions des enfants à propos de son métier. Le lendemain, de retour en classe, les enfants ont pu déguster leurs créations sorties du four : quel délice !



COMPOSTER, LE GESTE MALIN

Avec un bac à compost, vous donnez une seconde vie à vos déchets biodégradables, comme les restes alimentaires... et vous disposez d'un bon engrais sans dépenser !



Marc de café
avec filtre,
sachets de thé



Épluchures,
fanés et restes
de légumes ou de
fruits...



Feuilles mortes,
tailles de haies,
fleurs séchées,
paille...



Coquilles d'œufs écrasées,
déchets alimentaires (pain,
restes de repas...)



Litières
biodégradables et
fumiers des animaux

Pour mieux composter :

- Réduire/découper les apports
- Mélanger régulièrement
- Respecter une proportion de 50/50 entre le structurant (Feuilles mortes, herbes sèche...) et les déchets de cuisine.



À ÉVITER :

Viandes et os, plantes malades ou traitées, papiers imprimés, graines et rhizomes, tailles de conifères, feuilles de noyers...

Distribution du bioseau

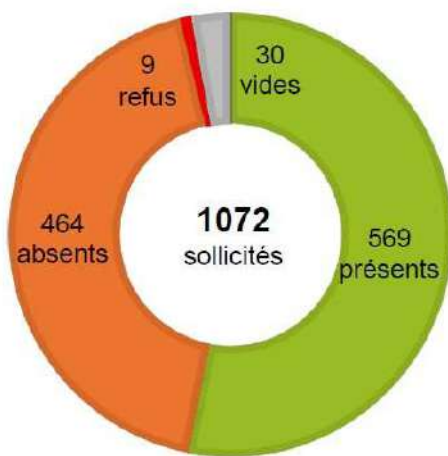
Les ambassadeurs du RIEOM sont passés à trois reprises à Roeschwoog pour vous démarcher à domicile et vous proposer un bioseau avec des sacs kraft. Ils ont tenu 3 permanences en déchèterie les 29 avril, 6 et 20 mai. **Ils seront de retour les 20 et 21 juin.** Merci de leur réserver bon accueil. Les sacs avec vos déchets alimentaires pourront être déposés avec vos « déchets alimentaires » à partir du 1er juillet 2023.

Voici les statistiques suite à leur passage à Roeschwoog :

Sensibilisation en porte-à-porte

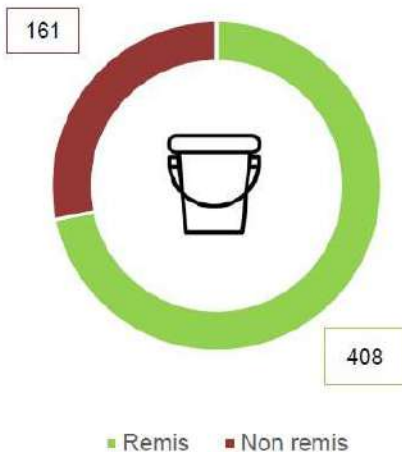
Objectif : 1114 foyers

Avancement : secteur terminé

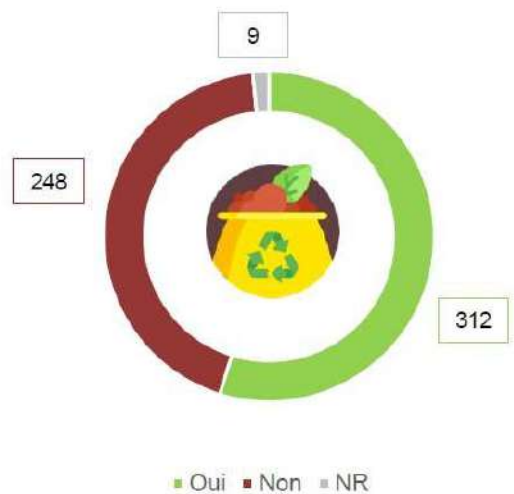


2

Distribution du bio-seau



Pratique du compostage



408 habitants sensibilisés ont accepté le bio-seau (71,70%).

312 pratiquent le compostage (54,83%).

78 demandes de composteurs enregistrées, 74 demandes de formation.

3



Hopla21 : Attention ça pique

Nous avons un nouvel arrivant à Roeschwoog, mais cette fois-ci il ne s'est pas installé à l'entrée sud du village, mais dans nos jardins ! C'est le moustique tigre, originaire d'Asie du Sud-Est.

Il a colonisé notre belle Alsace grâce à sa grande adaptabilité. Sans encombre, il passe l'hiver chez nous sous forme d'œuf, résistant et capable de survivre au sec pendant plusieurs années.

Le moustique tigre est très petit, c'est l'un des plus petits moustiques, il est bien contrasté noir et blanc et il possède une ligne blanche sur la tête et le thorax. Il est responsable d'une forte nuisance dans les secteurs qu'il colonise. En effet, il pique à plusieurs reprises et ceci toute la journée contrairement aux autres moustiques. Il est si discret et ses piqûres ne sont ressenties bien trop tard, quand les démangeaisons apparaissent.

Il n'est pas possible de faire la différence entre la piqûre d'un moustique tigre et celle d'un autre moustique.



Figure 1 Un nouvel arrivant à Roeschwoog, le moustique tigre.

Le moustique tigre est un insecte urbain qui se développe dans tous types de contenants artificiels susceptibles de retenir de l'eau : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de pot de fleur, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâche, etc.

Les œufs du moustique tigre sont pondus juste au-dessus de la surface de l'eau sur les parois verticales des contenants. Les larves se développent dans l'eau pendant une semaine environ. Le stade nymphal est le stade intermédiaire entre la larve et le moustique adulte. Après l'émergence qui représente la sortie du moustique de l'eau, les individus s'accouplent puis la femelle va chercher à se nourrir de sang pour le développement de ses œufs. Elle va piquer puis pondre en continu durant les 4 à 8 semaines de son existence.

Pour limiter la prolifération des moustiques tigres, Christelle Bender, responsable technique du SLM 67 (syndicat de lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin) est venue à Roeschwoog dans le jardin fleuri de Jeanine Gerold, pour nous enseigner les gestes à faire. Hopla21 était présent.

Vous pouvez visionner la vidéo réalisée sur le site internet ou la page facebook de la commune.

Il vous y sera rappelé les gestes à faire pour que le moustique tigre n'accède pas à l'eau : mettre à l'abri de la pluie et de l'irrigation, ou retourner tous les objets présents à l'extérieur et qui peuvent retenir de l'eau : seaux, brouettes, arrosoirs, jouets d'enfant, pneus, etc.



Vider au moins deux fois par semaine les objets qui restent à l'extérieur : coupelles de fleurs, vases, gamelles, abreuvoirs pour les oiseaux, etc. Puis les nettoyer avec une brosse aux poils durs les surfaces intérieures.

Couvrir hermétiquement les fûts de récupération d'eau de pluie avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Les moustiques sont très petits et sont capables de passer par le moindre petit trou.

Figure 2 Geste à faire, ranger les arrosoirs à l'envers.

La lutte contre les moustiques ne doit pas nous faire oublier le maintien de la biodiversité et donc pour permettre aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et aux petits mammifères de s'abreuver tout en limitant l'installation des moustiques chez vous, il suffit de changer l'eau deux fois par semaine dans les abreuvoirs.



Figure 3 Geste simple à faire, vider une à deux fois par semaine le seau du puit.



Figure 4 Recouvrir les fût d'une moustiquaire à maillage fin

La commune salue Christelle Bender pour la qualité de son intervention et la pertinence de ses conseils, que nous vous invitons à suivre dans l'intérêt de chacun.

Hopla21 remercie Jeanine et Francis Gerold pour leur accueil, le temps consacré et la mise à disposition de leur beau jardin.

Pour plus d'informations
et signaler la présence
du moustique tigre :



signalement-moustique.anses.fr

www.slm67.fr



SYNDICAT de
LUTTE contre les
MOUSTIQUES
67



Figure 5 Christelle Bender et Jeanine Gerold lors du tournage

Le moustique tigre est un insecte qui pique toute la journée et à plusieurs reprises. Il s'est adapté au **milieu urbain** et pond dans tout ce qui contient de l'eau stagnante. Il est **plus petit que ses congénères locaux** et qu'une pièce de 1 centime.

Il se déplace très peu, 150 mètres autour de son lieu de naissance. **Les moustiques qui vous piquent sont donc nés près de chez vous.**





VOTRE LAVEUR DE VITRES®

Nettoyage de vitres,
Nettoyage de toitures de vérandas,
Nettoyage de panneaux solaires,
Detailing encadrements et volets

DEVIS GRATUIT.

11a, rue principale
67480 ROESCHWOOG
392 630 620 00053



07.68.167.167.

TAXI PATRICK

7 jours sur 7

Transports toutes distances

Transports malades assis

Taxi conventionné -
Organismes d'Assurance Maladie

34 rue de Fort-Louis - 67480 ROESCHWOOG

 03.88.53.03.03

 06.74.53.10.56

CIVISME

Répulsifs sonores pour chats

Face à la prolifération de chats dans notre village, nous ne pouvons que demander instamment à tous les propriétaires de faire stériliser l'animal de compagnie qu'ils nourrissent.

Certains habitants excédés ont acquis des répulsifs sonores pour éloigner les félins. Malheureusement les longueurs d'onde de certains matériels provoquent de forts désagréments chez les passants et notamment les plus jeunes, plus sensibles aux hautes fréquences que les personnes ayant dépassé un certain âge.

Le code de la santé publique exige que les matériels qui provoquent ces gênes chez les humains soient arrêtés. Merci aux propriétaires qui les avaient acquis d'y veiller.

Heure de tonte (et autres travaux bruyants)

Merci de respecter ces horaires qui sont prévus pour permettre à chacun de travailler chez soi et à tout le monde de déjeuner en paix et de passer une soirée calme

du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et 13 h à 20 h

le samedi : de 8 h à 12 h et 13 h à 18 h

le dimanche et les jours fériés : interdit !

Nettoyage des caniveaux et trottoirs

Vous avez raté l'Osterputz ? Rattrapez-vous avant la Fête-Dieu!

De trop nombreux caniveaux de notre commune ne sont pas balayés.

Merci aux habitants (propriétaires de la maison, syndicats ou locataires) de nettoyer le caniveau devant votre logement

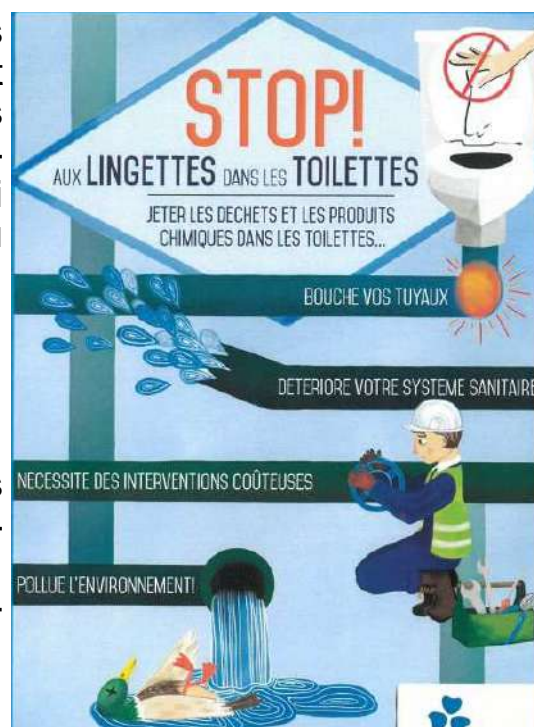
Pourquoi? Parce que sinon les poussières, cailloux et saletés qui s'y trouvent vont dans notre réseau d'assainissement et le bouchent, nécessitant des frais importants pour le curer. Et puis aussi parce que c'est mieux un village propre sans saleté dans le caniveau.

Devant de nombreuses clôtures, des adventices (« mauvaises herbes » selon le langage commun) sont aussi à enlever avant d'empêcher le passage des piétons ou de soulever l'enrobé du trottoir. Pour les enlever lorsqu'elles sont trop grandes : pas de produits chimiques qui terminent dans la nappe pour la polluer, mais un peu d'huile de coude.

Pas de lingettes dans les égouts

Elles sont peut-être pratiques pour faire le ménage, mais ce sont de vraies calamités pour notre réseau d'assainissement et pour notre station d'épuration.

STOP : ne jetez plus rien dans vos toilettes hormis le papier toilette.



Les GRANDS ANNIVERSAIRES

Pour leur anniversaire en **JUIN** et **JUILLET** nous pourrons féliciter:

Mme MARY Eugénie	74	Rue de Fort-Louis	88 ans	le 01/06
Mme ETWEIN Marthe	96	Rue de la Gare	77 ans	le 04/06
M. BLINT Christian	4	Rue des Cigognes	75 ans	le 07/06
M. HUCK Gilbert	46	Rue de l'Ancre	77 ans	le 08/06
M. ZIMMERMANN Hans	5	Rue du chemin de Fer	81 ans	le 09/06
Mme DENIER Germaine	4	Rue du Stade	88 ans	le 12/06
M. ROTH Jean Marie	11	Rue du Château d'Eau	75 ans	le 13/06
M. BRENNER Bernard	19 A	Rue de Fort-Louis	81 ans	le 16/06
Mme SCHMIDT Gabriele	6	Rue Colbert	78 ans	le 21/06
Mme BORNERT Irène	25	Rue de la Forêt	83 ans	le 22/06
M. FRIEDMANN Armand	3	Rue du Stade	80 ans	le 27/06
M. BECKER Pierre	9	Rue des Hirondelles	84 ans	le 27/06
M. POLICE Jacques	19	Rue des Bergers	75 ans	le 30/06
M. RIEDEMANN Leander	32 A	Rue des Bergers	87 ans	le 04/07
Mme ELCHINGER Alberte	48	Rue Neuve	81 ans	le 07/07
M. BASCH Roland	7	Rue du Stade	77 ans	le 11/07
Mme KOCHER Marie-Thérèse	42	Rue de la Gare	86 ans	le 11/07
Mme HEYNINCK Pia	56	Rue Principale	77 ans	le 13/07
Mme JENSEN Françoise	74 B	Rue de la Gare	77 ans	le 14/07
Mme WAGNER Anna	14	Rue Neuve	91 ans	le 14/07
Mme COUSANDIER Annick	82 A	Rue de Fort-Louis	76 ans	le 15/07
Mme STOBER Susan	9	Rue Principale	78 ans	le 15/07
Mme OESTERLE Marguerite	17	Rue des Bergers	87 ans	le 16/07
Mme MEHR Suzanne	3	Rue de la Forêt	87 ans	le 16/07
Mme FLICK Marie-Thérèse	8	Rue Neuve	91 ans	le 16/07
M. HEIM Emile	53 D	Rue Neuve	80 ans	le 22/07
M. NEMSGUERN Guy	53 A	Rue Neuve	83 ans	le 22/07
Mme WIMMER Marie-France	2	Rue du Stade	76 ans	le 23/07
Mme HUBER Marie-Louise	19	Rue de l'Ancre	81 ans	le 23/07
Mme RIEGER Marie-Thérèse	16	Rue de l'Etang	85 ans	le 23/07
M. GESELL Paul	22	Rue des Cigognes	78 ans	le 24/07
Mme WILHELM Irène	5	Rue du Château d'Eau	84 ans	le 24/07
M. DESGENETEZ Michel	12	Rue de l'Eglise	85 ans	le 24/07
Mme BECK Marie-Madeleine	4	Rue du chemin de Fer	80 ans	le 25/07
Mme GYSS Paulette	24	Rue Neuve	78 ans	le 26/07
Mme POLICE Heide-Marie	19	Rue des Bergers	81 ans	le 29/07
Mme EHRHARDT Liliane	30	Rue de Fort-Louis	76 ans	le 31/07
M. HUCK Fernand	66	Rue de Fort-Louis	79 ans	le 31/07
Mme BAPST Jacqueline	60	Rue de la Gare	89 ans	le 02/08

Les GRANDS ANNIVERSAIRES

Pour leur anniversaire en **AOÛT**, nous pourrons féliciter:

M. MOSSER Charles	14	Rue du Château d'Eau	80 ans	le 05/08
Mme ADLER Isolde	1	Rue des Chênes	76 ans	le 07/08
Mme MENNESSON Marguerite	37	Rue de Fort-Louis	85 ans	le 07/08
Mme SCHMITT Christiane	12	Rue Principale	75 ans	le 16/08
Mme TRAUTMANN Mauricette	22	Rue Principale	93 ans	le 16/08
Mme SCHMITT Bernadette	25	Rue de la Gare	76 ans	le 23/08
Mme RIFFEL Alice	27 A	Rue des Bergers	90 ans	le 23/08
Mme BENDER Marianne	20	Rue de l'Ancre	80 ans	le 24/08
Mme MARTIN Eugénie	22	Rue de l'Etang	90 ans	le 25/08
M. RUCK Jean-Pierre	13	Rue du Stade	79 ans	le 26/08
M. WIESER Rolf	31	Rue des Bergers	81 ans	le 26/08
Mme WESCHLER Marie-Louise	10	Rue de Fort-Louis	82 ans	le 26/08
Mme HUGUENIN Anita	43	Rue Neuve	86 ans	le 29/08
M. HERDT Peter	3 A	Rue Principale	77 ans	le 30/08
M. WYZRALEK Horst	28	Rue de la Forêt	84 ans	le 30/08
Mme SCHWEISSING Edith	33	Rue du Château d'Eau	84 ans	le 30/08
M. HEID Wendelin	14	Rue des Cigognes	87 ans	le 31/08

La Gendarmerie vous informe

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez en vacance ?

N'hésitez pas à vous inscrire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

HEURES D'OUVERTURE et INFOS PRATIQUES

MAIRIE : Lundi, Mercredi et Jeudi : 8 h - 12 h 14 h - 18 h
Mardi et Vendredi: 14 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h : permanence des adjoints ou conseillers délégués
Permanence du maire : sur rendez-vous
Tél : 03.88.86.41.04 - courriel : mairie@roeschwoog.eu

LOCATION des SALLES :

Toutes les demandes de réservation de salles (MOC, Triebhüs,...) sont à faire à la mairie
L'agent en charge des locaux est Mme Martine STUDER - tél : 06 76 36 58 30

PRESBYTERE CATHOLIQUE : 36, rue de Fort-Louis - tél : 03.88.86.41.81

MEDIATHEQUE : mardi : 15h - 19h30 - mercredi : 9h30-12h et 14h - 18h
Tél : 03.88.86.40.70 vendredi : 15h - 19h - samedi : 9h30 - 12h30

PHARMACIES DE GARDE : <http://www.pharma67.fr/gardes.php>

MEDECIN DE GARDE : appelez le **03.69.55.33.33**

FOURRIERE ANIMALE : en-dehors des heures d'ouverture de la mairie, téléphonez directement à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau - tél : 03.88.53.12.84

RAMONAGE des cheminées : La Brosse d'Alsace : 03 88 49 84 35

LA POSTE

Mardi et mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30
Jeudi : 9h45 - 12h et 13h30 - 16h30
Vendredi et samedi : 9h - 12h

Du 3/07/2023 au 02/09/2023:

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h

LES ECOLES :

Ecole Maternelle La Roselière : 03 88 86 31 57

Ecole Élémentaire André Weckmann : 03 88 86 21 86

Périscolaire à l'école Weckmann : 03 88 86 49 15

PISCINE ODONATES : rue de Dalhunden – DRUSENHEIM : 03 88 53 31 70

PERMANENCES DIVERSES

Mairie - 17 rue Principale au 1er étage :

- ⊗ **ASSISTANTE SOCIALE** : Mme Baumgartner assure une permanence à Roeschwoog mais uniquement sur rendez-vous au 03 68 33 83 50
- ⊗ **A.O.K.** : permanence tous les mardis de 9h à 12h.
- ⊗ **CONSULTATION GRATUITE d'un AVOCAT** : vendredis 30 juin 2023, 28 juillet et 25 août de 14h à 16h15. Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Communauté de Communes du Pays Rhénan :

France Services, 32, Rue du Général de Gaulle à Drusenheim : 03 88 06 74 30

Lundi : 13h à 17h Mardi : 9h à 12h (uniquement sur rdv) et 13h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h (uniquement sur rdv)

Vendredi : 9h à 12h

DECHETERIE : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 9h - 12h et 14h - 18h
Tél : 03.88.53.04.45 Samedi: 8h - 12h et 14h - 17h

**AMICALE SAPEURS POMPIERS
ROESCHWOOG ET ENVIRONS**

A PARTIR DE 18H

**FÊTE,
D'ÉTÉ
8 JUILLET**

**CENTRE DE SECOURS
ROESCHWOOG**

**TARTE FLAMBÉE
PIZZA**



**EXPOSITION PHOTOS
ANIMATION ENFANT**

**ROUTE
BARRÉE**

Pour la sécurité de cette manifestation, la rue de l'église sera exceptionnellement fermée à la circulation des véhicules le samedi 8 juillet de 17h à 23h entre le carrefour avec la rue de l'ancre et celui avec la rue de Verneuil-sur-vienne. Merci de votre compréhension.



Fédération des
Maisons des Jeunes
et de la Culture
d'Alsace



Animation Jeunesse
de la Communauté de Communes
du Pays Rhénan



Été

2023

10*-17 ans

(*dans sa 11^{ème} année)



Séjours
Mini-camps
Pass Jeunesse
Raid Aventure



ANIMATION JEUNESSE DU PAYS RHÉNAN

4, rue de l'étang - 67480 ROESCHWOOG

animation.paysrhenan@fdmjc-alsace.fr

Jonathan : 06 29 350 430 - Guillaume : 06 17 24 37 41

Delphine : 07 57 40 86 84 - Lisa : 06 85 73 44 00

 animjeunesse.paysrhenan  anim_paysrhenan



Retrouvez l'ensemble du programme sur le site ci-dessous :

<https://www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Enfance-Jeunesse/Animation-Jeunesse-Pays-Rhenan.html>

Avis aux propriétaires de parcelles agricoles.

Un courrier sera envoyé en juin à tous les propriétaires de champs sur le ban de notre commune.

Les propriétaires de parcelles agricoles remembrées sont automatiquement membres de « l'association foncière de remembrement » à qui ils doivent payer une cotisation (notamment pour lui permettre d'assurer l'entretien des chemins agricoles). Par ailleurs, le droit local permet à ces mêmes propriétaires d'obtenir un loyer payé par les chasseurs qui louent le lot de chasse dont fait partie leur parcelle agricole.

Il y a 9 ans, comme d'autres communes, Roeschwoog avait proposé que **l'argent des loyers de chasse soit reversé immédiatement à l'association foncière de façon à ce que celle-ci ne prélève plus de cotisation auprès des propriétaires**. L'intérêt ? Ne plus à avoir à payer les importants frais administratifs générés par les doubles mouvements de fonds (prélèvement de la cotisation et reversement du loyer).

Le loyer de la chasse (valeur 2023) représente moins de 9 centimes d'euros l'are (frais administratifs non déduits) à reverser aux propriétaires. Le coût d'entretien des chemins est presque similaire.

Aujourd'hui, avec le renouvellement des lots de chasse prévu dans quelques mois, la ré-
glementation réclame de reconsulter les propriétaires pour reconduire ce système.

Il est nécessaire que les 2/3 des propriétaires représentant les 2/3 de la surface agricole se prononcent favorablement.

Nous vous remercions donc de bien vouloir renvoyer le bulletin joint au courrier à la mairie avant le 8 juillet.

Le 8 juillet 2023 à 10h30, l'association foncière organisera quant à elle son assemblée générale. Elle présentera les travaux entrepris et prendra acte des décisions des propriétaires concernant le reversement des produits des loyers de chasse.

A noter : les problèmes de succession et les obstacles législatifs à la tenue de fichiers ne permettent pas d'avoir une liste entièrement à jour des propriétaires des terrains et de leurs adresses.

Merci d'informer le secrétariat de la mairie des évolutions concernant votre bien et vos coordonnées si vous recevez ou ne recevez pas le courrier adressé au propriétaire ou à l'aîné des familles en cas d'indivision.

L'agence nationale de santé publique vous informe



Le CALENDRIER des mois de JUIN et JUILLET 2023

Mai

Mercredi	31	Fête de l'Alsace à partir de 18h à la MOC	Backstein un Rhinbrück
----------	----	---	------------------------

Juin

Judi	1	Rencontre Loto à 14h à la MOC	Rencontres et Amitiés
Vendredi	2	Fête de l'école A. Weckmann à la MOC	Ecole
Dimanche	4	TC Rhinland - TC Seltz de 9h à 13h SCR - Beinheim à 17h	Tennis Football
Vendredi	9	Visite guidée et état sanitaire des 2 vergers collectifs à 18h	Arboriculture
Dimanche	11	Fête Dieu à 9h30 suivie de la procession SCR - Brumath à 16h	Football
Vendredi	16	Kermesse à l'école maternelle Sunshine Reggae Festival au Staedly	Multi-culturelle
Samedi	17	Sunshine Reggae Festival au Staedly Journée sportive à la MOC	Multi-culturelle A Tous Rythmes
Vendredi	23	Fête de la musique à partir de 18h à la MOC	Musique
Mercredi	28	Fête de fin d'année de l'école de musique à 19h à la MOC	Musique
Judi	29	Sortie du club	Rencontres et Amitiés

Juillet

Mercredi	5	Apéro Blindtest "filles" à 19h	Médiathèque
Vendredi	7	Concert de l'American Music Abroad dans le parc de la Mairie à 19h30 - buvette à partir de 18h	Harmonie
Samedi	8	Atelier "animaux en liberté" à 10h30 Assemblée Générale de l'association foncière de remembrement à 10h30 à la MOC Soirée tartes flambées au dépôt d'incendie à partir de 18h	Médiathèque Pompiers
Mercredi	12	Atelier "Sortir du Cadre" à 15h	Médiathèque
Judi	13	Fête Nationale - Messe à 18h puis rassemblement à la Place des cérémonies à 18h45 suivi du verre de l'amitié	Commune
Mardi	18	Atelier carte zig-zag "oiseaux" à 15h	Médiathèque
Vendredi	21	Estivales du parc à partir de 18h30	Roeschwoog Animation